

Anthony Bichelonne nommé associé, au sein du département droit public de Racine Lyon

Racine Lyon annonce la nomination d'Anthony Bichelonne en qualité d'associé en droit public à compter du 1^{er} janvier 2020. Le département droit public à Lyon comptera au 1er janvier six avocats dont deux associés et poursuit ainsi sa croissance.

Anthony Bichelonne conseille et assiste des opérateurs privés et publics dans le développement et la réalisation de leurs projets immobiliers et urbains.

Il est également fondateur de **Ma Belle Parcelle (création en 2017)**, cabinet d'avocat dont les principales missions sont d'accompagner et conseiller les propriétaires dans la valorisation et la cession de leur bien immobilier. Anthony a également, au travers de ce cabinet, développé une plateforme dématérialisée de mise en concurrence permettant de recueillir les meilleures offres d'achat et de sécuriser la vente. Ce beau projet lui a valu, en 2018, le **prix du cabinet innovant** à l'occasion de la *Legal Pitch Party* du barreau de Marseille.

Agé de 34 ans, Anthony est titulaire d'un double master en droit public des affaires et droit immobilier (Université Jean Moulin – Lyon 3). Il exerce au sein du cabinet Racine à Lyon depuis 2013.

D'une façon plus générale, l'équipe droit public et énergie de Racine intervient tant en conseil et en contentieux auprès des porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés.

Cette équipe cultive un souci d'efficacité et de pragmatisme pour redonner aux acteurs publics une vraie capacité de décision et pour accompagner les développeurs privés dans un environnement administratif souvent complexe. Elle travaille également en étroite collaboration avec les autres départements du cabinet et en particulier les départements Immobilier, Financement, M&A, et Droit Fiscal.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.